

Ce bulletin dédié aux transports est un complément au bulletin journalier COVID 19 « Point de situation en Croatie et en Bosnie Herzégovine ».

0/Adaptation des frontières de l'UE et de l'espace Schengen (dans l'attente du communiqué du Conseil UE de ce jour)

L'espace Schengen va adapter les flux de personnes pour tenter de contenir l'épidémie de coronavirus. Le transport de marchandise sera en revanche facilité, par la création de « couloirs prioritaires ».

Un nouveau guide de la Commission européenne pour les états membres a été présenté le 16 mars pour coordonner le fonctionnement et le contrôle aux frontières **internes** de l'UE et **externes** à l'UE.

Il est notamment rappelé dans ce guide que les Etats membres ont la possibilité de refuser l'entrée, mettre en auto-isolément et mettre en quarantaine.

Les réponses doivent être justifiées, proportionnées transparentes, et non discriminatoires. En particulier, les décisions doivent être prises après consultation des autorités de santé du pays.

Pour ce qui concerne **les frontières intérieures de l'UE**, des contrôles sont mis en place, avec la Slovénie et la Hongrie. Les travailleurs transfrontaliers pourront continuer d'aller et venir, s'ils disposent de justificatifs de domicile et d'emploi.

En ce qui concerne **les frontières extérieures de l'UE**, ne seront désormais admis dans l'espace commun que **les ressortissants d'un pays de l'Union européenne ou de l'espace Schengen**, ainsi que les Britanniques. Seront aussi acceptées les personnes de pays tiers disposant d'un permis de séjour européen et des exceptions sont prévues pour d'autres catégories, comme les personnels de santé d'un pays non européen.

1/Point sur les passages frontaliers terrestres :

- Frontière avec la Slovénie :

Les transporteurs routiers souhaitant entrer en Croatie sont orientés vers les postes frontières de Macelj, Bregana, Rupa, Pasjak et Plovanija pour accélérer le passage.

Les conducteurs étrangers provenant d'Italie, France, Suisse, Espagne, Autriche, UK, ND, Suède sont mis en quarantaine pour 14 jours. **Excepté** pour les conducteurs en transit pour lesquels des mesures spécifiques avec création de corridor routiers et de spot de quarantaine sur l'ensemble du territoire pour permettre de s'isoler entre plusieurs déchargements.

- Frontière avec la Serbie :

L'Etat d'urgence a été déclaré le 15 mars avec notamment la mise en œuvre des mesures suivantes :

- fermeture des frontières serbes à tous les ressortissants étrangers à l'exception des diplomates et de personnes titulaires d'un permis de séjour serbe (qui devront néanmoins rester confinés s'ils viennent de zones infectées par le Coronavirus) ;
- strict confinement à domicile pour les personnes autorisées à rentrer – 28 jours pour les personnes de retour d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, de France, d'Autriche, de Slovénie ; de Grèce ; 14 jours pour les diplomates et personnes de retour d'autres Etats étrangers) ; les personnes ne peuvent recevoir de visites ou sortir de chez elles, sauf en cas d'urgence avérée - courses alimentaires, pharmacie, sortir un animal domestique ;

Les transits des transporteurs routiers sont limités à une durée de 12h sur le territoire Serbe. 44 postes frontières sont fermées et le trafic international de marchandises est toujours autorisé est redirigé vers les frontières ouvertes.

- **Frontière avec la Hongrie :**

En état d'urgence, **la Hongrie ferme ses frontières aux voyageurs étrangers**. La fermeture des frontières aux étrangers est effective depuis le 17 mars à 00h00. Le trafic est fermé au poste frontière de Goričan (Hongrie), un détour est à prévoir par la jonction Goričan-ŽC2026-DC3.

- **Frontière avec la Bosnie :**

En état d'urgence, l'entrée est interdite pour tous les ressortissants étrangers qui entrent en BiH à partir des zones à transmission intensive de coronavirus, en particulier des provinces de la République populaire de Chine (Wuhan), Corée du Sud, Japon, Italie, Iran, **France**, Roumanie, Allemagne, Autriche, Espagne, Suisse et Belgique.

- **Frontière avec la Monténégro :**

Le trafic est suspendu pour les véhicules particuliers excepté pour les ressortissants.

Par ailleurs, en Croatie, **des nouvelles instructions ont été données par le ministère de l'Intérieur croate** le 17 mars afin de faciliter l'approvisionnement car la situation d'une mise en quarantaine systématique de 14 jours réduisait drastiquement le nombre de chauffeurs disponibles. Les chauffeurs qui retournent dans leur pays d'origine dès le déchargement de leurs marchandises ne sont pas soumis aux mesures de mise en quarantaine.

La Protection Civile a annoncé qu'une quarantaine pour les chauffeurs pourra être organisée dans chaque Comté de Croatie avec un spot de stationnement pour les camions. **Les conducteurs n'auront plus à s'isoler comme auparavant, mais quitteront l'itinéraire de quarantaine selon les besoins et retourneront en quarantaine après avoir déchargé les marchandises.**

Enfin, dans le cas du transport de produits alimentaires, d'articles ménagers, des denrées périssables ou de médicaments et des fournitures médicales, **les transporteurs sont invités à signaler IMMÉDIATEMENT les plaques d'immatriculation du camion, le type de marchandises transportées et l'emplacement des camions dans le convoi transfrontalier (Slovénie-Croatie) et le poste frontalier sur l'e-mail: stozercz@mup.hr** afin de garantir la priorité de passage.

2/ Situation dans le domaine des transports aériens

En Croatie :

A l'heure actuelle, les lignes aériennes entre la France et la Croatie (depuis Zagreb) sont maintenues. Air France maintient son code-share avec Croatia Airlines.

Air France opère normalement aujourd'hui, mais pour les autres jours, AF opérera uniquement le code-share avec [Croatia Airlines \(OU\)](#). De son côté, KLM opère normalement vers [Schiphol \(NL\)](#) aujourd'hui, jeudi, vendredi et dimanche.

Dans le contexte actuel qui est très évolutif, Air France - KLM conseille de consulter régulièrement ses sites :

Air France:

https://www.airfrance.fr/FR/en/common/page_flottante/hp/news-air-traffic-air-france.htm

KLM:

https://www.klm.com/travel/nl_nl/prepare_for_travel/up_to_date/flight_update/index.htm

<https://news.klm.com/network-updates/>

A noter que seul l'aéroport de Zagreb et apparemment celui de Dubrovnik assurent maintenant les vols internationaux. Les précédents vols internationaux prévus au départ ou à l'arrivée des aéroports régionaux (ex Split) sont redirigés vers l'aéroport de Zagreb, conséquence du manque d'épidémiologistes pour effectuer les contrôles sanitaires en plusieurs aéroports.

RAPPEL : Les personnes venant de France sont soumises à contrôle et un enregistrement médical à leur entrée sur le territoire croate. Elles sont ensuite soumises à un contrôle médical continu pendant 14 jours (par vidéo ou téléphone). Un médecin est en liaison quotidienne avec la personne qui peut être placée en auto-isolément pendant 14 jours si le médecin l'estime opportun.

En Bosnie :

Selon un communiqué de l'Aéroport de Sarajevo, seules les liaisons vers la Croatie, l'Allemagne, la Turquie et le Qatar sont maintenues à partir d'aujourd'hui.

3/ Situation dans le domaine des transports ferroviaires :

Le transport ferroviaire des passagers est suspendu de la Croatie vers la Slovénie, l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse.

Certaines compagnies de bus ont déjà suspendu leurs services vers l'Autriche et la France. Les services de bus vers des destinations en Slovénie et en Bosnie-Herzégovine ont été suspendus après que les deux pays ont fermé leurs frontières.

Le transport ferroviaire de marchandises ne semble pas perturbé à ce stade.

Sources : Ministère de l'intérieur croate, site HAK automobile club et site internet du centre de la protection de la sécurité civile croat

Rédigé par Fabrice PAYA, Conseiller MTES et Bertrand Le Tallec, chef du SE. 17 03 2020 Zagreb,